

LA VIE DE L'ASSO

Comme il est de tradition depuis plusieurs années maintenant, nous sommes heureux de vous présenter quelques événements vécus au sein de l'association, durant ces 6 premiers mois :

 Plus de **450 stérilisations** de chats errants réalisées

 Plus de **100 adoptions**

Ce premier semestre a débuté par une **réunion bénévoles, suivie du Pot du Nouvel An**.

L'occasion pour les anciens et nouveaux bénévoles de se retrouver ou de faire connaissance et d'échanger autour d'un sympathique buffet.

En janvier, l'**opération caddies** réalisée à Eysines a permis de récolter nourriture pour chats/chatons et sacs de litière, boîtes de sardines, bouteilles de lait...



Merci aux bénévoles toujours présents et motivés pour assurer les créneaux tout au long de la journée, et aux magasins qui nous accueillent. Une nouvelle opération est prévue à la fin du mois de juin.

Une journée « **Formation Captures** » s'est déroulée le dimanche 12 février. Celle-ci a permis aux nouveaux participants de se familiariser avec le maniement d'une cage-trappe, d'apprendre les bons gestes pour être efficaces tout en protégeant l'animal à capturer. Ceux qui avaient déjà effectué ou participé à ces actions ont pu partager leurs expériences, parler des problèmes rencontrés ou souligner certaines anecdotes.

Lors de l'**Assemblée Générale** du 1^{er} avril, nos adhérents ont pu approuver le bilan de l'année passée et élire le nouveau bureau, enrichi de trois membres : Julie G (Trésorière-Adjointe), Marie-France P et Magali S, Conseillères.

Les **vide-greniers** ont, eux aussi, permis de faire connaître l'École du chat et de collecter des fonds: deux actions indispensables pour le bon fonctionnement de notre association.

8 journées d'adoption ont été organisées, une autre aura lieu fin juin au magasin d'alimentation animale « La Gamelle » à Caudéran. Nous débuterons le deuxième semestre par une demi-journée d'adoption le **14 juillet au parc de Cazalet à Pessac**, dans le cadre de « l'été festif ».

Nos **Familles d'Accueil** qui, comme leur nom l'indique, accueillent nos petits protégés en attente d'adoption, ont participé dernièrement à deux rencontres avec les responsables FA. Elles ont pu aborder avec elles toutes les questions qui peuvent se poser pour héberger, soigner, sociabiliser les chats et chatons qui leur sont confiés.



En ce début d'année, **des captures importantes** en nombre de chat(te)s et chatons capturés ont été menées à bien sur Barsac, Bordeaux, Cestas, Fronsac, Pessac, ...

Certaines de ces opérations ont pu être réalisées grâce au soutien de **Yummypets** qui s'engage pour la cause animale avec son projet Voice : chaque jour des clics solidaires permettent de financer des stérilisations pour les chats errants. Nous les en remercions !

<https://fr.yummypets.com>

Il faut souligner l'engagement, la patience et la persévérance de nos bénévoles sur le terrain qui « ne lâchent rien » tant que la dernière minette n'est pas stérilisée. Merci à eux pour leur investissement, et à Patrick pour la **confection de nombreuses cages-trappes et cages de transfert** bien utiles pour les captures.



MERCI à tous les bénévoles, quelles que soient leurs tâches, administratives, d'accueil ou sur le terrain, et à vous tous qui soutenez l'École du Chat par vos dons financiers, matériels, vos encouragements, votre présence !

MERCI aux Mairies, à la Fondation 30 Millions d'Amis, aux Vétérinaires partenaires qui nous accompagnent dans cette longue lutte contre la misère animale.



BARSAC: QUAND LA VILLE PRIVILEGIE LA STÉRILISATION AU « RAMASSAGE »



Fin mars 2017, une habitante de Barsac reçoit un courrier de la Mairie, informant d'une opération de captures et ramassages de chats errants dans le quartier.

Inquiète, elle contacte alors l'Ecole du Chat Libre de Bordeaux pour demander des conseils afin d'éviter cette intervention.

Fortes des suggestions qui lui sont faites, et surtout grâce à sa ténacité et son implication, elle enquête donc préalablement dans le quartier pour déterminer l'« origine » du groupe conséquent de chats errants, puis échange avec les élus concernés de la Mairie, pour proposer une alternative au ramassage : la stérilisation des chats errants.

La Mairie, tout à fait ouverte à cette possibilité, a donc pris contact avec la Fondation 30 Millions d'Amis, afin de signer une convention.

En effet, depuis septembre 2013, la Fondation 30 Millions d'Amis a mis en place une convention type pour encadrer son action avec les municipalités visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire.

La municipalité s'engage alors à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur remise sur site. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge la totalité des frais de stérilisation et de tatouage des chats errants qui sont identifiés à son nom.

L'Ecole du Chat Libre de Bordeaux a alors apporté son aide sur le terrain, pour mettre la logistique en place pour capturer la vingtaine de chats errants, à l'aide de cages-trappes : une bénévole de l'association s'est déplacée pour évaluer la situation, un vétérinaire partenaire a été trouvé, les captures ont pu commencer avec l'aide de 2 habitantes.

A l'heure actuelle, ce sont 12 chats qui ont été stérilisés, dont 4 femelles (une femelle était gestante de 15 jours alors qu'elle avait un chaton de 4 semaines!), et une quinzaine de naissances de petits malheureux évitées.

Parmi les chats à attraper, il reste 1 femelle semi sauvage qui a 2 chatons, 1 femelle sauvage qui a 5 chatons et 1 autre femelle sauvage qui a une portée que nous n'avons pas encore réussi à localiser.



Nous allons essayer de sortir un maximum de chatons afin que cela ne recommence pas dans quelques mois. Au mois de mai, 2 chatons de 7 semaines ont déjà été recueillis au sein d'une famille d'accueil de l'association. Depuis, « Noisette » et « Napoléon » ont trouvé leur famille.

Quand la Mairie est soucieuse du devenir des chats errants, et les riverains prêts à se mobiliser, il est possible de trouver une solution éthique et efficace pour un problème de prolifération de chats errants.

Bravo à tous ces acteurs!

PORTRAIT: PHILIPPE S., BÉNÉVOLE DEPUIS JANVIER 2015

Philippe S. a accepté de répondre aux questions posées par Magali S, qui s'est improvisée journaliste pour l'occasion!

Comment as-tu connu l'École du Chat ?

Philippe : En 2007, une de mes connaissances souhaitait adopter un chat. En cherchant, je suis tombé sur le site de l'École du Chat. Après la perte de mon chien en 2008, je m'étais dit que je ne prendrai plus d'animaux mais... j'ai fini par

craquer pour finalement décider d'adopter un chat. La démarche de l'association m'avait plu et je l'ai donc contactée : j'ai adopté Chouquette en mars 2009.



Comment es-tu devenu bénévole ?

Philippe : Après l'adoption de Chouquette, j'ai été contacté plusieurs fois par l'Association pour avoir de ses nouvelles. Fin 2014, j'ai reçu une invitation au Pot de l'Amitié organisé chaque début d'année pour les bénévoles et sympathisants de l'Association. Lors de cette manifestation conviviale, j'ai pu échanger avec des bénévoles sur les différentes tâches de l'association et me suis porté volontaire pour participer à une opération caddies. Fin janvier 2015, j'ai donc fait mes premiers pas et me suis engagé comme bénévole. Peu de temps après, je suis devenu le « responsable des opérations caddies ».

Quel est ton rôle aujourd'hui au sein de l'association ?

Philippe : Je m'occupe toujours des opérations caddies. Après des débuts difficiles en termes d'organisation, je me suis adapté. Grâce à la participation de nombreux bénévoles et à un accueil favorable des responsables de supermarchés, nous organisons plusieurs collectes de nourriture et litière pour nos protégés chaque année (5 en 2015, 3 en 2016, à ce jour 2 en 2017).

Plus libre depuis septembre 2016, j'assure aussi les permanences au local de l'association 3 fois par semaine. Il y a une excellente ambiance entre bénévoles. C'est aussi l'occasion d'échanger avec le public qui vient nous rencontrer pour obtenir des conseils ou de l'aide dans le cas de chats errants, prise en charge de chatons...

Je me suis aussi lancé dans l'aventure des « captures » de chats errants. C'est une tâche complexe qui demande une vraie organisation mais aussi dans le cas de captures avec plusieurs bénévoles, un moment convivial ! Les captures ont souvent lieu tard le soir ou tôt le matin et sont chronophages. Il faut repérer les lieux, installer les cages-trappes, surveiller, prévoir les rendez-vous vétérinaires pour stériliser les chats qui se seront laissés attraper. Après leur intervention, on doit récupérer le chat chez le vétérinaire pour le relâcher sur son lieu de capture ou le garder quelques jours en convalescence.

Dans le cas de groupes de chats importants, c'est un travail de longue haleine. Dernièrement, nous avons réalisé une capture dans un camping : une quinzaine d'adultes et 6 ou 7 chatons ont

été attrapés. Nous y avons été tous les jours pendant 2 semaines pour nous assurer que tous les chats du site seraient bien stérilisés.

Quand nous intervenons chez un particulier pour lui apporter notre aide, nous pouvons souvent constater que les gens sont attachés à leur « chat errant » et attendent de le voir revenir dans leur jardin où il pourra mener une vie plus apaisée après sa stérilisation.



As-tu des anecdotes à nous faire partager ?

Philippe : Après Chouquette adoptée en 2009, j'ai adopté Lampicka en 2016 et m'étais bien dit que j'en resterais là. Mais il y a un mois, j'ai été capturer une minette qui se trouvait dans un environnement dangereux pour elle. C'était un samedi et j'ai donc dû la garder à mon domicile tout le week-end en attendant de la conduire chez un vétérinaire le lundi matin. Ces 2 jours ont été de trop, j'ai eu un véritable coup de cœur pour elle et n'ai pas pu m'en séparer : Princesse est donc ma troisième adoptée de l'Ecole du Chat ! Promis, ce sera la dernière... Les captures nous réservent parfois de belles surprises.

Sinon, plus cocasse : j'ai dû me rendre dans un cabinet vétérinaire pour leur prêter une cage-trappe car le chat d'un de leur client s'était échappé et se cachait depuis plusieurs jours dans les faux-plafonds ! Mission réussie : il a rapidement pu rejoindre ses maîtres.

Quels conseils donnerais-tu à quelqu'un qui souhaiterait se lancer dans l'aventure ?

Philippe : D'abord, venir au local de l'Association lors d'une permanence : c'est l'occasion de discuter avec les bénévoles présents de toutes les missions possibles (famille d'accueil, administratif, terrain...) et de se rendre compte de la bonne ambiance qui y règne !

: PRÉSENTATION ET INTÉRÊT

Qu'est-ce que l'I-cad ? Derrière ce sigle étrange se trouve un organisme géré par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, qui répertorie et centralise toutes les informations relatives à l'identification des animaux carnivores domestiques sur le territoire français.

L'identification des chiens et des chats en France est obligatoire avant toute cession à titre gratuit ou onéreux. Dès 1999, cela concernait les chiens et à partir du 1er janvier 2012 cette obligation s'est étendue aux chats, nés après le 1er janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois.

L'identification qu'elle soit faite par tatouage ou puce électronique est réalisée par un vétérinaire. Cela consiste en un numéro unique pour chaque animal, ce qui permettra de l'identifier formellement. En effet comment différencier 2 chats noirs ? Sans identification, cela semble bien difficile, voire impossible !

Une fois l'identification faite chez le vétérinaire, celui-ci transfèrera à l'I-cad, un certificat d'identification qui contient comme informations : le descriptif du chat (sexe, race, couleur, date de naissance), son numéro de puce ou de tatouage et toutes les coordonnées de son propriétaire (nom, adresse complète et téléphone).

L'I-cad enverra ensuite au propriétaire une carte d'identification récapitulant toutes les informations fournies par le vétérinaire et servant de document officiel pour attester du lien entre le propriétaire et son chat.

Quel est le but de tout cela ? C'est très simple, tout le monde sait à quel point les chats sont de grands vadrouilleurs ! Et parfois cela peut leur jouer de vilains tours ! Par peur ou excès de confiance, ils se perdent et n'arrivent pas à rentrer chez eux.

Si un particulier ou la fourrière récupèrent un animal, seule l'identification permettra à ces personnes de prendre contact avec son propriétaire.

N'importe qui peut emmener, gratuitement et sans rendez-vous, un chat trouvé, chez un vétérinaire pour vérifier si celui-ci est identifié.

Grâce au fichier de l'I-cad, les vétérinaires ou refuges peuvent associer au numéro d'identification de l'animal, le nom et les coordonnées de son propriétaire, et ainsi le joindre pour le prévenir du lieu où il pourra venir récupérer son chat, à condition que celles-ci soient bien mises à jour !

Identifier son chat, c'est d'abord être en règle avec la loi, mais surtout c'est le seul moyen de s'assurer de le récupérer si jamais il est ramassé par la fourrière.

En effet, selon l'article Art L.211-23 du code rural « Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat

dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

La fourrière dispose d'un délai de garde maximal de 8 jours ouvrés, au terme duquel, sans manifestation de son maître, le chat est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière. Il peut, dans certains cas, être euthanasié si le vétérinaire de la fourrière en constate la nécessité.

Il est donc primordial de mettre à jour ses coordonnées, adresse et téléphone, dès qu'il y a un changement. D'autant que les chats se perdent le plus souvent suite à un déménagement !



Le certificat d'identification: la « pièce d'identité » de votre animal, à conserver précieusement!

UN NOUVEAU GROUPE AU PARRAINAGE !

Depuis quelques semaines, nous avons le plaisir de vous proposer un nouveau groupe de chats libres dans la rubrique « parrainage » de notre site internet. Ainsi, c'est un 6^{ème} groupe qui vient rejoindre nos cinq groupes déjà parrainés.

L'histoire du « groupe d'Eysines » ressemble malheureusement à bien des récits que nous avons pu vous rapporter par le passé, en ce qui concerne la découverte de chats semi-sauvages que l'association a décidé de prendre en charge. Ainsi, en promenant son chien, Laurette, l'une de nos bénévoles devenue désormais la *nourrisseuse* attirée de ce groupe (avec l'aide de son amie Patricia), découvre une maman chatte, Jalla, et ses trois petits.

Après enquête dans le voisinage, elle apprend que certains habitants et notamment une dame âgée, nourrissaient Jalla et ses frères Pompom et Flocon, devant leurs portes : ce qui explique comment le petit groupe a réussi à survivre mais aussi pourquoi il s'est « fixé » là. En effet, même si les riverains sont plein de bonnes intentions en nourrissant les chats errants, ils ne font finalement qu'aggraver une situation déjà bien complexe !



Rappelons que nourrir un chat errant SANS le faire stériliser ne lui rend pas service, au contraire...



Apporter son aide à un chat ne se résume pas à remplir son estomac. Car une chatte errante se reproduira d'autant plus vite et fréquemment qu'elle a de la nourriture à disposition. Et c'est à une armée de petits malheureux qu'elle donnera naissance, car si les riverains supportent, au départ, une maman et ses petits, ils se laisseront bien vite de ces mêmes chats lorsqu'ils auront grandi et se seront transformés en gros matous qui se battent, urinent et se reproduisent ! Ils seront alors chassés, maltraités et peut-être à terme, ramassés en vue d'euthanasie, par les services privés de « contrôle de la population animale »...

Suite à la découverte de Jalla et sa portée, Laurette a eu la surprise de rencontrer Jacotte et ses petits. L'un d'eux a été adopté par l'entremise de l'EDC mais les deux autres ont malheureusement rapidement disparus : triste sort que celui des chatons qui n'ont pas eu la chance de naître dans un joli panier et dans un foyer aimant ! Une chatte âgée, Pomponette, a été adoptée par Patricia, et le reste du groupe a été stérilisé, non sans mal dans le cas de Jacotte dont la capture s'est révélée bien compliquée !

Actuellement, le groupe se compose de 6 membres permanents : Jalla, Pompon, Isaac, Jacotte, Coco et Mimi. De temps à autres, des chats de passage se rajoutent à la gamelle. D'autres vont et viennent, selon les périodes.



Alors, si vous aimez les chats, si vous êtes sensibles au sort des chats libres, mais que vous ne pouvez ni adopter ni faire office de famille d'accueil et ce pour diverses raisons, n'hésitez plus ! Parrainez notre nouveau « groupe d'Eysines » ! Vous contribuerez aux soins et à la prise en charge de ces chats qui n'ont pas eu la chance de vivre en maison mais qui méritent autant que les autres d'être protégés et aimés ! Parrains, marraines, nos minous vous attendent !

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter notre site internet à la rubrique « parrainage », où vous pourrez découvrir des photos de chacun des chats de ce groupe, et à contacter Valérie, la responsable des groupes de chats libres à parrainer.



de haut en bas: Jalla, Flocon, Pompon, Issac, Coco, Jacotte et Mimi

L'INFIRMERIE DE L'ECOLE DU CHAT

L'infirmier de l'Ecole du Chat ne chôme pas ! Que ce soit les chatons ou les adultes, les problèmes de santé apparaissent à tout âge, les différents soins et la convalescence nous amène à les proposer à l'adoption beaucoup plus tard qu'à l'âge où ils ont été recueillis. Cette année, l'Ecole du chat a eu plusieurs cas qui nous ont donné du fil à retordre :

Moxie :

Arrivé au sein de l'association le 15/05/2016 avec ses 3 frères et sœurs ainsi que leur maman (semi sauvage).



Cette famille a été sortie en urgence d'une entreprise de la zone de fret de BRUGES, où ils étaient en danger. Lors de leur arrivée, ils étaient âgés d'à peine 15 jours environ.

Jusqu'à ses 2 mois, Moxie n'avait présenté aucun problème de santé. Nous souhaitions donc le proposer à l'adoption. Malheureusement,

il a subitement développé des **troubles moteurs au niveau de l'arrière train**. A la suite de plusieurs visites chez le vétérinaire, examens, traitements en tout genre, nous avons découvert que Moxie était porteur d'un ver « Toxocara Cati » (ver digestif qui peut migrer dans l'organisme et s'attaquer aux organes et système nerveux du chat). Le cervelet ayant été atteint lors de son développement, Moxie a grandi avec des troubles neurologiques.

Après plusieurs semaines de traitement lourd, l'infestation par le ver a été traitée mais les symptômes n'ont pas disparus. Moxie ne pourra jamais guérir de ces troubles qui se sont stabilisés ces derniers mois.

Moxie est un chat courageux qui a su accepter les visites vétérinaires ainsi que tous les traitements qu'il a pu recevoir lors de sa prise en charge dans sa famille d'accueil. Il a su s'adapter à son handicap et vit le plus « normalement » possible.

Nous pensions à nouveau le proposer à l'adoption, malheureusement il développa par la suite des **allergies alimentaires**. Il nous a donc fallu adapter son alimentation au fur et à mesure, jusqu'à le passer sur une alimentation essentiellement « au cru ».

Malgré toutes ses difficultés, Moxie a finalement trouvé une famille d'adoption. Il sera resté 11 mois dans sa famille d'accueil. A ce jour, Moxie se porte bien et a bien pris ses marques dans sa nouvelle famille, qui donne régulièrement des nouvelles !



Meringue :

Meringue est une très gentille chatte recueillie par l'association alors qu'elle n'avait que 6 mois et demi. Nous l'avons sortie d'un site de Sainte-Terre avec son frère Moufasa.

Depuis sa naissance, Meringue présentait des **adhérences au niveau de la troisième paupière**, ce qui l'empêche de voir correctement. Nous l'avons amenée chez un vétérinaire qui nous a expliqué que ces adhérences étaient dues à un coryza. Le coryza s'est déclaré dès sa naissance, alors même qu'elle n'avait pas les yeux ouverts.

En effet, le coryza est transmissible au chaton via la mère. S'il n'est pas traité correctement les chats peuvent présenter des séquelles irrécupérables comme c'est le cas pour Meringue.

Devant cette situation, nous avons choisi **de la faire opérer par une spécialiste, en espérant améliorer sa vue** et lui apporter de meilleures conditions de vie.

L'opération a été réussie mais les soins post opératoires étant très contraignants, cela ne lui a pas permis de récupérer comme nous l'avions espéré. Les soins consistaient à appliquer des collyres et pommades ophtalmiques toutes les 2 à 3 heures pendant plusieurs jours après l'opération ainsi que des contrôles vétérinaires toutes les 72h. Ces types de soins restent très difficiles à accepter pour les chats. Il persistera toujours un risque majeur de récurrence pour Meringue.

A ce jour, elle n'a pas besoin de soins particuliers, et, bien que sa vision soit très réduite, c'est une minette très vive, joueuse, câline ... et gourmande ! Elle est toujours en attente de sa famille d'adoption.

Minerva :

Nous avons accueilli Minerva au sein de l'association alors qu'elle avait un peu plus d'un an. Nous avons découvert chez elle un **coryza important ainsi que des grosseurs au niveau mammaire**. Lors de la consultation, le vétérinaire nous explique que ces grosseurs sont dues à une libération hormonale. Le traitement de première intention est la stérilisation.

Malgré l'intervention, les grosseurs mammaires ne cessent d'augmenter, ce qui entraîne des difficultés pour Minerva à se mouvoir. Sur les indications du vétérinaire, nous espérons que les grosseurs vont diminuer dans les semaines à venir.



Malheureusement, 5 à 6 semaines après l'opération, les masses ne diminuent pas. La petite Minerva subit donc une mastectomie.

D'autre part, le coryza est toujours présent malgré plusieurs séries d'antibiotiques. Ces derniers ont entraîné des épisodes de diarrhées importantes, ce qui a nécessité d'autres traitements.

En effet, Minerva doit combattre plusieurs problèmes de santé en même temps sans oublier que sa stérilisation est récente. Il lui est donc plus difficile de guérir rapidement.

A ce jour, Minerva n'est pas encore à l'adoption mais nous espérons la voir se rétablir rapidement afin qu'elle puisse trouver, elle aussi, sa famille.

Mirou :

Né dehors, récupéré à 2 mois et demi, avec des problèmes de respiration, un œil comme voilé, le pronostic vital était engagé. Il a eu de nombreuses visites vétérinaires pour suspicion de pneumonie, mais le pronostic posé après plusieurs analyses est une infection de vers dans les poumons. Il reçoit un traitement donné sur plusieurs semaines.

Son œil, atteint d'un symblépharon (adhérence sur l'oeil), a dû être opéré, puis il a eu un traitement post opératoire assez lourd (plusieurs collyres dont certains à mettre 6 fois/ jour) et plusieurs visites vétérinaires.

Il est resté 4 mois et demi en accueil et en soins avant d'être adopté avec son frère Mantus. Ils vont bien et sont très heureux !

Malgré tous ces problèmes de santé, nos boules de poil ont su s'adapter. Certains ont pu guérir totalement de leurs ennuis, d'autres garderont des séquelles à vie. Malade ou sain, handicapé ou autonome, abandonné ou né dans la rue, tous les chats ont droit à une seconde chance.

Tous ces soins sont possibles grâce aux dons reçus. Un grand Merci à tous ceux qui soutiennent l'association en faisant un geste, qu'il soit régulier ou ponctuel!

Il est important de rappeler que l'Ecole du Chat Libre de Bordeaux étant reconnue d'intérêt général, 66 % de votre don seront déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Ainsi, si vous faites un don de 40 € vous pourrez déduire 26,40 € de vos impôts et, avec votre reçu fiscal, votre don ne vous coûtera au final que 13,60 €

Si vous souhaitez faire un don, plusieurs possibilités:

• directement en ligne, en vous rendant sur notre site internet: www.ecole-du-chat-bordeaux.com

➔ Rubrique « Nous aider » (service sécurisé Paypal)

• En adressant un chèque libellé à l'ordre de l'Ecole du Chat Libre de Bordeaux, en précisant sur papier **libre**:

- Vos nom et prénom

- Votre adresse

- Votre numéro de téléphone, votre courriel (facultatif)

